

Affaire suivie par Elise Bollier (06.07.30.90.56)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
DES BRICHÈRES DU 14 NOVEMBRE 2018**

L'Assemblée de quartier des Brichères s'est tenue le 14 novembre 2018, à 19h00, au Mille Club.

Étaient présents

Guy FEREZ	Maire d'Auxerre
Guy PARIS	1 ^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité
Jean Claude MAHPOUYAS	Élu référent en charge du quartier
Sylvette DETREZ	Elue en charge du quartier
Georges CARLIERE	Président par intérim du Conseil de quartier
Micheline LOUZON	Représentante à la Commission de quartiers
Andréa BLANCHARD	Suppléante à la Commission de quartiers
Bruno KILLIAN	Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
Grégory BAUX	} Membres du Conseil de quartier
Jean Louis SEURAT	
Jean Pierre DIOT	
Régine TISSERAND	

Était absent excusé

Saïd CHAAR	Président du Conseil de quartier
-------------------	----------------------------------

et la participation de 52 habitants

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Élection des membres du Conseil de quartier

1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier.

Guy Paris réaffirme que ce moment est un temps privilégié pour les membres du Conseil de quartier qui présentent un bilan de leurs actions. Ce dispositif est en place depuis 16 ans, il est donc normal qu'il y ait un peu de lassitude, de désintérêt sur certains quartiers. Toutefois, le 20 octobre dernier, un séminaire a été organisé et beaucoup de membres des Conseils de quartiers étaient présents. L'objet était de réfléchir au fonctionnement. Le dispositif conçu depuis 2002 remplit-il encore les objectifs ? Ne mérite-t-il pas d'être modifié, amendé ? Les points forts et les difficultés ont été listés, cela s'équilibre. Mais, ces réflexions ont surtout permis de montrer tous les projets qui ont été menés à terme, toutes les animations et manifestations qui ont permis de rassembler, tout l'intérêt de l'existence des Conseils de quartiers.

Une demande forte s'est dégagée en faveur d'un travail par thématique, sur des sujets qui peuvent intéresser et/ou concerner tous les quartiers (projet sportif, culturel, de rénovation urbaine, ...). Au cours de l'année 2019, tous les membres des Conseils de quartiers seront invités à travailler sur les évolutions du dispositif de démocratie de proximité. Les époques changent, les besoins fluctuent, le dispositif doit également être cohérent avec le découpage territorial sur lequel s'inscrivent les nouveaux équipements de territoire. Le quartier des Brichères est rattaché au nouvel équipement de Sainte-Geneviève/Brichères/Boussicats qui regroupe les équipes de la Maison de quartier et du Centre Social et travaillent sur des actions, des animations, des portages de services aux habitants suivant les particularités du territoire. Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en connexion avec les politiques portées dans ces équipements. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif qui réponde vraiment aux attentes des habitants, en utilisant les nouveaux moyens informatiques et outils de communication dont nous disposons à présent.

Guy Paris rappelle le rôle des deux élus délégués à chaque Conseil de quartier, dont l'élu référent, Jean-Claude Mahpouyas, pour le quartier des Brichères, qui tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville. Il est secondé et aidé par Sylvette Detrez.

Guy Paris indique que cette Assemblée est élective et invite chacun à se porter candidat. Il est important que chaque Conseil soit constitué de 6 à 9 membres, permettant un bon fonctionnement.

Enfin, Guy Paris rappelle toute l'importance du service "*Allô Mairie*" qui permet des interventions rapides sur la "bobologie" et assure un suivi. Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018, 196 demandes ont été enregistrées pour ce quartier.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole au président par intérim.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier

Georges Carlière, président par intérim, excuse Saïd Chaar qui n'a pu, pour raison de santé, continuer à assurer ce rôle.

Les réunions du Conseil de quartier sont bien suivies par les membres. Il indique que deux postes sont vacants. Il présente chacun des membres et leurs missions. Il rappelle qu'il est possible à tout habitant d'être invité lors des réunions.

Il fait part des demandes :

- la pose de corbeilles supplémentaires. A cet effet, il rappelle que la propreté est affaire de tous.
- la mise en place d'autres arrêts de bus à l'intérieur du quartier. La mairie n'a pas compétence. La Communauté de l'Auxerrois a répondu par la négative.
- la création d'un vélo cross vers le stade de foot. Ce projet pourra être repris par le nouveau Conseil de quartier et étudié en 2019.

Les réalisations :

- la pose de trois ralentisseurs pour réduire la vitesse rue des Mésanges.
- la sécurisation des espaces publics. La présence des lycéens génère de nombreux désagréments. La Police Nationale a effectué des rondes et des contrôles.
- la condamnation d'un espace "sauvage" de jeux débouchant directement sur la chaussée.
- la participation à la World CleanUp Day. Le Conseil de quartier a mobilisé des habitants et a procédé au nettoyage de la Coulée Verte de l'étang jusqu'au pont de Vallan.
- la participation à la Fête du quartier.
- la dotation de boîtes à mégots. 4 cendriers seront posés aux endroits stratégiques.
- l'implantation d'une boîte à livres.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire félicite le président pour la qualité de son rapport. Il souligne tout le travail accompli et indique que cela atteste de la nécessité de l'existence de ce dispositif.

Sujet, question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
<p>Dans le petit bois, à l'angle de la rue Django-Reinhardt et de la rue des Mésanges, il serait judicieux et agréable de mettre un ou deux bancs et de le nettoyer ainsi que ses abords, les ronces le rendant difficile d'accès.</p>	<p>Je demande à la Direction du Cadre de Vie de programmer le nettoyage au printemps car ce bois est plaisant.</p>
<p>Avenue de Saint-Georges - Immeubles de l'Office Auxerrois de l'Habitat (OAH) Il n'y a aucun cendrier sur les entrées des 4 bâtiments.</p>	<p>Dans l'assistance, un représentant de l'OAH prend note de cette demande pour action.</p>
<p>Circulation avenue de Lattre-de-Tassigny, avenue des Brichères et route de Toucy. Intervention de Monsieur Garnier : ARTI (Association des Riverains du Triangle Infernal) compte maintenant 70 adhérents. Les habitants supportent de 7 000 à 8 000 véhicules/jour. Les promesses n'ont pas été tenues en ce qui concerne l'aménagement du carrefour, et malheureusement même l'arrêté pris par vous, Monsieur le Maire, interdisant la circulation des poids lourds pendant certains horaires, a été contesté. Cela fait trop longtemps que les habitants attendent la Rocade qui ne se fera pas avant plusieurs années, par conséquent il est souhaité des aménagements. Les habitants engagent des frais d'isolation pour un minimum de tranquillité. Peut-on envisager une indemnisation au regard des normes européennes ? Que comptez-vous faire pour rendre la vie plus normale ?</p>	<p>Je vous rappelle que nous partageons complètement l'analyse de la situation qui est faite. Je continue, avec Guy Paris, à m'investir et à travailler sur ce dossier, dans une volonté de voir ce contournement Sud réalisé. Les voiries, dont il est question, ne sont pas municipales et ne dépendent pas de la décision de la Ville mais de celle du Conseil Départemental. Le projet continue d'avancer. Les études d'optimisation, conduites par l'Etat, devaient être rendues en fin d'année, ce sera plutôt au printemps 2019. En effet, leur priorité a été de travailler sur la suppression du passage à niveau de Jonches et la réalisation de son contournement. Les fouilles archéologiques vont démarrer début 2019, les études faune/flore idem. L'Etat, la Région, le Département et la Ville d'Auxerre continuent d'œuvrer, conformément au contrat de plan, sur cette opération à 120 millions d'euros. Cet objectif est collectif.</p> <p>Guy Paris apporte quelques compléments d'informations. En ce qui concerne l'intersection des 5 voies (rue du 24 août/avenues Hoche/Brichères/De Lattre de Tassigny/Pierre Larousse) : dans un premier temps, l'idée était de fluidifier la circulation. L'expérience a été tentée en mettant les feux clignotants, elle a été positive et négative. Positive dans le sens où moins d'arrêts aux feux occasionnaient moins de nuisances sonores et de pollution. Négative dans le sens où beaucoup de piétons ne pouvaient plus traverser sans risque dans un flot continu. La complexité de ce carrefour le rendait trop dangereux même pour la circulation. De nombreuses personnes ont demandé de remettre les feux en marche se sentant trop en insécurité et angoissés.</p> <p>Un autre fait avait retenu l'attention : des poids lourds se garaient sur le parking de l'ancienne gare Saint-Amâtre.</p>

	<p>La réflexion a été d'interdire le stationnement à ces véhicules de fort tonnage. Mais, le matin, très nombreux sont les chauffeurs qui s'arrêtent au bar/tabac. Il convenait donc de ne pas mettre en péril ce commerce. C'est pourquoi, nous avons décidé d'équilibrer en permettant le stationnement de ces véhicules pendant un temps encadré. Si dépassement, les Forces de l'Ordre sont habilitées à verbaliser.</p> <p>Enfin, l'avenue De-Lattre-De-Tassigny a été refaite rapidement et avec un revêtement spécial qui atténue le bruit. Les trottoirs ont été repris dans leur intégralité. Des feux rouges "à récompense" ont été installés pour réguler la vitesse. Il n'est pas correct de dire que rien n'a été fait. La rue des Mésanges vient aussi d'être dotée de trois ralentisseurs.</p> <p>Guy Paris rappelle les directives européennes du plan de protection du bruit. Pour le département de l'Yonne, l'établissement de cartes de bruit stratégiques concerne les routes dont le trafic dépasse 3 millions de véhicules/an soit 8 200/jour. Les chaussées concernées, sélectionnées par le Préfet, sont les avenues Gambetta, Haussman, Denfert-Rochereau, les rues de Paris, des Migraines, les places Robillard, Charles-Lepère, l'avenue Pierre-de-Courtenay et les quais de la Marine. Nous avons refait des relevés, en particulier rue Pierre-Larousse, cette voie est communale. Les comptages 2018, tout confondu, trafics montant et descendant, représentent 900 poids lourds/jour et 7 200 véhicules légers. En 2016, les PL était 840/j, il y a bien une augmentation. Par contre, les VL étaient à 8 538, en baisse en 2018. Nous sommes en deça du chiffre national. Pour terminer sur une note d'humour, cet axe est ouvert aux convois exceptionnels, les habitants ont pu voir passer un train, un bateau, ce qui m'amène à dire que ces voies sont plus que routières car ferroviaires et navigables parfois.</p> <p>Nous sommes tous très concernés et attentifs sur ce dossier qui prendra, malgré tout, du temps.</p>
<p>Rue Théodore-de-Bèze, des ralentisseurs ont été installés en décalé, il y a environ 5 ans. Les véhicules faisaient une chicane pour les éviter. Les services de la Ville les ont mis face à face avec des quilles centrales. Il y a quelques temps, les ralentisseurs ont été enlevés sans montant, les quilles sont restées et les automobilistes s'engagent complètement sur la voie de gauche.</p>	<p>Il ne faut pas hésiter à avertir pour que les services de la Ville se rendent sur place et fassent le nécessaire pour assurer la sécurité.</p>

<p>La chaussée est très dégradée, il est impossible d'y circuler à vélo sans tenir le guidon fermement à deux mains.</p>	<p>Il faudra vraiment prévoir sa réfection. Ce ne sera pas pour 2019 mais elle devient prioritaire. Seul avantage, les automobilistes roulent un peu moins vite.</p>
<p>Le stationnement par quinzaine est une mauvaise solution pour la vitesse. Comme les voitures sont toutes garées du même côté et qu'il n'y a pas de priorité à droite, "tout le monde fonce". La seule façon serait de mettre des priorités à droite.</p>	<p>Effectivement, la priorité à droite est un bon argument et cela fonctionne. Il faut étudier aussi le stationnement en quinconce, bon moyen de limiter la vitesse.</p>
<p>Le carrefour, priorité à droite entre l'avenue de Saint-Georges et la rue Django-Reinhardt, est très dangereux, le panneau n'est pas assez visible. Le Conseil de quartier a demandé aux services de la Ville de travailler sur un complément de signalisation.</p>	<p>Il faut que la sécurité soit préservée. Les services vont s'en occuper.</p>
<p>En haut de la rue des Mésanges, vers l'allée Jacques- Brel, les habitants ont un problème de stationnement. De grosses pierres ont été posées, les locataires sont obligés de se garer à cheval sur les trottoirs. Les personnes qui possèdent un jardin aux Jardins Familiaux sont sur les seules places disponibles pour les résidents. Serait-il possible d'aménager le terrain vague en parking afin que ces endroits, près de nos habitations, puissent être libérés ? De plus, il y a des vols de et dans les voitures.</p>	<p>Nous le découvrons ce soir. Il faut que la Direction Cadre de Vie se rende sur place pour étudier les faisabilités. En ce qui concerne la sécurité, le Conseil de quartier a demandé des passages des Forces de l'Ordre Je vous assure que notre priorité, dans tous les quartiers, est de garder le caractère paisible et rassurant, c'est la qualité de vie que je vous dois. En 2018, une dizaine de caméras supplémentaires a été déployée. Le Conseil de quartier sera informé et associé au choix d'implantation lors de prochaines acquisitions. Guy Paris précise que lorsque le stationnement est matérialisé sur l'espace public, il n'est pas réservé uniquement aux riverains.</p>
<p>Il faudrait mettre des caméras près des Points d'Apport Volontaire (PAV) car ils débordent et les gens continuent de mettre leurs débris à côté. L'été, nous ne pouvons plus ouvrir nos fenêtres à cause des odeurs et les rats pullulent.</p>	<p>Il n'est pas possible de mettre des caméras partout, il s'agit principalement d'incivilités. Il faut prendre conscience des règles de vie collective. Ces endroits doivent être nettoyés et collectés régulièrement. Je communique avec les services concernés.</p>
<p>Boulevard Lyautey, les véhicules sont garés sur le trottoir, j'ai été obligée de marcher sur la chaussée, ce qui est assez dangereux et pas normal.</p>	<p>La Police Nationale peut verbaliser. Des barrières ont été posées à certains endroits. S'il faut en ajouter pour assurer la sécurité, les services de la Ville le feront.</p>
<p>A l'intersection des rues des Cassoirs et des Mésanges, il faudrait mettre une priorité à droite car les véhicules débouchant de la rue des Cassoirs ont beaucoup de difficultés pour passer.</p>	<p>Nous allons y remédier.</p>
<p>Un habitant voudrait savoir comment fonctionnent les bornes à incendie, est-ce que l'écoulement de l'eau est sans fin ? Rue des Cassoirs, une habitante dit voir des personnes en camionnettes remplir des dizaines de bidons, ils sont considérés comme des voleurs d'eau.</p>	<p>Nous allons vérifier et, si nous le pouvons, faire le nécessaire pour que ces bornes ne servent qu'en cas d'incendie.</p>

Je voulais vous remercier car nos problèmes d'inondation sont résolus, la Coulée Verte a été bien nettoyée.	J'en suis satisfait, ce problème ne devait pas perdurer.
Allée de la Bahia, les petits réverbères sont éteints depuis janvier. Pourquoi ?	Il faut que je vérifie s'il s'agit du domaine Ville ou bailleur. Il faut que ce problème soit réglé.
Des places handicapées existent depuis le printemps. Une voiture hors service est garée sur l'une de ces places réservées. La propriétaire est bien une personne handicapée mais il s'agit d'une voiture ventouse.	C'est un espace privatif bailleur. Je ne peux intervenir. L'Office Auxerrois de l'Habitat fera une enquête et, si besoin prendra attache avec la Police Municipale.
Le trottoir qui longe le lycée Fourier est en très mauvais état.	Je propose la réfection au programme 2019.
Derrière les 62 nouveaux logements au bout de la rue Bobby-Lapointe, il y avait un projet de construction de maisons. Où cela en est-il ?	A ma connaissance, il n'y a plus de projet complémentaire. Je pense que cela n'a pas abouti.
Un habitant ne comprend pas pourquoi les gens du voyage campent sur les espaces publics près des jardins familiaux alors que le terrain d'accueil est juste à côté.	Je conçois que ces situations soient difficiles à vivre. Ce dossier n'est pas simple.
Avenue Pierre-Larousse, les regards d'égouts ont été faits mais mal faits. Lorsqu'un camion passe dessus cela crée un rebond très désagréable. Est-il possible de faire quelque chose, cette chaussée étant municipale ?	Il faut faire des travaux, financièrement conséquents.
Le skate park est vétuste et devient dangereux pour les pratiquants.	Cet équipement sera déménagé, car il y a un vrai programme de constructions à cet endroit. L'OAH a acheté les terrains. Une réflexion est menée quant au choix de réimplantation du skate park. Nous allons vérifier l'état des modules.
Les promenades autour de l'étang sont interdites, qu'en est-il de la réfection ?	Certains aménagements ont été faits mais il faut retravailler sur la structure. Le remplacement va engendrer de lourdes dépenses. Les matériaux n'étaient pas bien adaptés à ce milieu humide.

4 - Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection, pour deux ans, des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

Sept membres du Conseil de quartier souhaitent se représenter. Trois habitants du quartier proposent leur candidature. Le Conseil de quartier est donc constitué, sans qu'il soit nécessaire de voter. Il est ainsi composé :

Georges CARLIERE
Micheline LOUZON

Andréa BLANCHARD
Bruno KILLIAN
Jean-Louis SEURAT

Jean-Pierre DIOT
Régine TISSERAND
Aimée MARTINE
Maryse BEAUREPAIRE
Patrick LIEVIN

L'Assemblée de quartier se termine à 21h15.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,



Guy PARIS